

N°FIN/2023/26

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	15 mars 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	16 mars 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 49

Séance du 21 mars 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-et-un mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS:

M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelynne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Didier MOREAU, pouvoir à Mme Isabelle CLAUDET
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER
M. Éric APFFEL, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Guy BOURRAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Kévin AUGÉ

Objet : Budget primitif 2023 du budget principal.

FIN/2023/26

Conseil communautaire du
21 mars 2023

Objet : Budget primitif 2023 du budget principal.

(voir document annexé.)

Le budget primitif 2023 du budget principal de la CCJ s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 545 140 €	11 545 140 €
INVESTISSEMENT	2 283 450 €	2 283 450 €
TOTAL	13 828 590 €	13 828 590 €

CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

CONSIDÉRANT que ce budget intègre les subventions d'équilibre aux budgets annexes ainsi que la subvention d'équilibre à l'EPIC Office de tourisme de Joigny et du Jovinien,

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

VU la commission des finances et la conférence des Maires du lundi 13 mars 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 40

Contre : 5 (M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT [pouvoir à M. Guy BOURRAS])

Abstention : 4 (M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU)

APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif 2023 du budget principal tel qu'il est présenté.

APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif du budget principal de la CCJ pour l'exercice 2023 tel qu'il est présenté,

APPROUVE les subventions d'équilibre 2023 aux budgets annexes suivants :

- Budget piscine intercommunale : 940 831 €
- Budget ZAE : 75 304 €
- Budget aire d'accueil des gens du voyage : 105 200 €

APPROUVE le versement d'une subvention d'équilibre d'un montant de 203 900 € pour l'année 2023 à l'EPIC Office de tourisme de Joigny et du Jovinien.

CHARGE le Président ou son représentant de toutes les démarches administratives nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Kévin AUGÉ

